

## SOMMAIRE

### Parcours au lycée

Accompagnement personnalisé en première

### Admission post-bac (APB)

Calendrier APB

Dans votre classe combien d'élèves ont fait au moins un vœu ?

### Parcours dans le Sup

AgroSup, Esirem, ISAT : un concours commun pour des écoles publiques d'ingénieur dès le bac

Première Année Commune des Etudes de Santé : (PACES) le bilan à mi-parcours

CPGE littéraire et LMD : des équivalences de diplômes institués

### Insertion professionnelle

Les étudiants sont moins souvent issus des classes populaires

### Vie de l'étudiant

Bourse : Un 10<sup>e</sup> mois en 2011

### Actualités

Observatoire de l'étudiant : que deviennent vos élèves ?

Forum géographie

### A lire

Bilan de dispositif d'ouverture sociale

## Vos réactions

Cette lettre vous intéresse, vous est utile...

Toutes vos réflexions attendues sur :

drodijon@onisep.fr



Jérôme Faillé/ONISEP

## Edito

**BEL (banque d'épreuves littéraires) des Ecoles normales supérieures : un élargissement des débouchés, une information importante pour les élèves de seconde.**

Une banque d'épreuves littéraires (BEL) est créée à compter de la session 2011, dans l'esprit des banques de concours d'accès aux écoles d'ingénieurs ou aux écoles de commerce. Elle a pour objectif d'élargir les débouchés des étudiants de khâgne, dont les notes aux épreuves écrites des ENS pourront être prises en compte pour l'admission à des IEP (Institut d'Etudes Politiques), des écoles de commerce, de management ou de journalisme.

En amont des classes préparatoires littéraires, cette information est de nature à revaloriser la filière L. Il est important que les élèves dans le cadre de leur parcours d'orientation et de leur réflexion sur le choix d'une filière en première connaissent cette opportunité.

**Guillaume Lion**

*Texte de référence : BO n°45 du 9 décembre 2010 (ce texte précise la liste des écoles concernées par cette BEL et les modalités d'admission pour chaque école).*

## Parcours au lycée

### Accompagnement personnalisé en première

Disposant du même nombre d'heures qu'en classe de seconde (72 heures), intégré à l'emploi du temps de tous les élèves en LGT (en LP, un élève peut bénéficier de 210 h pour un cycle de 3 ans), non disciplinaire dans son essence, l'accompagnement personnalisé est un espace pédagogique différent.

Il part d'un diagnostic précis des besoins de chacun, fondé sur les compétences acquises lors du parcours de l'élève ainsi que sur les résultats scolaires attestés par les conseils de classe.

Il s'appuie sur un dialogue permanent avec l'élève, mené par le professeur principal et/ou le tuteur si l'élève a souhaité en avoir un.

Il peut comprendre des activités de remédiation, de soutien, d'aide méthodologique. On peut aussi partir des points forts de l'élève et lui proposer de l'approfondissement, c'est aussi un temps privilégié pendant lequel l'élève va construire sa spécialisation en vue de son projet de parcours dans l'enseignement supérieur.

Comme en seconde, les modalités de sa mise en œuvre sont très variées : en groupes restreints, en classe entière, sous la forme de conférences regroupant plusieurs classes. On s'attache, même en grand groupe, à personnaliser le plus possible le travail de chacun en fonction de ses besoins et de ses objectifs.

# Admission post bac (APB)

**A NE PAS MANQUER !**

**20 mars**

**FIN**  
de saisie des vœux  
d'élèves

**1<sup>er</sup> avril**

**DATE LIMITE**  
- d'envoi de dossier  
papier  
- de modification des  
données

**Du 10 au 12 mai**

**CONSULTATION** de  
la réception de leur(s)  
dossier(s) dans les  
établissements d'accueil

**9 juin**

**1<sup>ère</sup> PHASE**  
d'admission

**14 juillet**

**3<sup>ème</sup>**  
**PHASE**  
d'admission

Elèves

**mars**

**avril**

**mai**

**juin**

**juillet**

**1<sup>er</sup> mars**  
**DEBUT**

des saisies des notes

**4 avril**

**FIN**  
de la saisie des notes

**9 mai**

**DATE LIMITE**  
de pointage des  
dossiers reçus

**5 avril**

**RECUPERATION**  
des listes de candidats  
inscrits

**24 mai**

**DATE LIMITE**  
de retour des  
classements des  
dossiers

Enseignants

*Professeur principal  
Vos infos*

*Suivi des vœux*

Pour savoir si vos élèves doivent envoyer un dossier papier ou non à l'établissement d'accueil choisi, vous devez vous référer à la rubrique «*Suivi des vœux*» dans votre espace professeur principal sur le Site de gestion APB.

*Orientation Active (OA)*

L'université a besoin de votre aide pour aider les candidats à verbaliser au mieux leur projet professionnel afin que les avis donnés dans le cadre d'OA puissent être plus étayés et personnalisés.

*Inscription au concours*

Après l'inscription sur : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr), les bacheliers doivent s'inscrire au concours.

Sélection sur dossier et épreuve écrite le **11 mai 2011**.

Les candidats présentant les meilleurs dossiers sont dispensés d'épreuve écrite et sont reçus en entretien de motivation. Les épreuves ont lieu dans le centre d'examen le plus proche de leur domicile.

En Bourgogne, l'ISAT propose 80 places, l'ESIREM, 40 places, et Agro-sup, 10 places.

**Au 18 janvier 2011, 37.5 % d'élèves ont saisi au moins un vœu sur APB.**

**Et dans votre classe, combien d'élèves ont fait au moins un vœu ?**

Académie de Dijon	Effectif	Nombre d'élèves ayant effectué au moins 1 vœu	% élèves ayant fait 1 vœu
<b>Elèves scolarisés en terminale générale</b>	<b>6 332</b>	<b>2 719</b>	<b>42.9 %</b>
<b>Elèves scolarisés en terminale technologique</b>	<b>2 585</b>	<b>1 126</b>	<b>43.6 %</b>
<b>Elèves scolarisés en autres terminales</b>	<b>2 954</b>	<b>609</b>	<b>20.6 %</b>
<b>Total des terminales scolarisés</b>	<b>11 871</b>	<b>4 454</b>	<b>37.5 %</b>

## Parcours dans le Sup

**AgroSup, ESIREM, ISAT : un concours commun des écoles publiques d'ingénieur dès le bac**

**Comment intégrer une école d'ingénieur ?**

Le concours GEIPI-POLYTECH regroupe 25 écoles publiques d'ingénieurs (soit 2 056 places pour toute la France), qui délivrent toutes un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur.

C'est **un concours commun** ouvert aux élèves de terminale S. Les candidats reçus intègrent une formation d'ingénieur en 5 ans.

**Quelles sont les missions d'un ingénieur ?**

- Résoudre des problèmes technologiques ou d'organisation, concrets et souvent complexes.

- Maîtriser un ensemble de connaissances scientifiques, techniques, économiques, sociales et humaines.

- Motiver, animer, diriger une équipe.

- Etre attentif à la protection de l'homme,

de l'environnement et du bien-être collectif.

- Etre acteur influent de l'activité économique, garant des objectifs et des résultats de son équipe.

- Savoir mobiliser des hommes, des moyens techniques et financiers, le plus souvent dans un contexte international (maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères).

On demande aux ingénieurs un bagage scientifique et des connaissances techniques solides et aussi de manifester de bonnes aptitudes à la gestion et au management.

### Nouveauté : Recrutement PACES sur APB

Pour la session 2011, la capacité d'accueil est limitée à 1 100 places pour les nouveaux bacheliers et quelques places pour des étudiants venant d'autres formations (CPGE, ...).

Sectorisation effectuée sur le rang du vœu et l'académie d'origine.

La priorité est donnée aux élèves de l'académie de Dijon qui ont classé ce vœu en rang n°1 puis aux élèves de l'académie de Dijon qui ont classé ce vœu en rang n°2 ...on poursuit ensuite le classement avec les candidats hors académie ayant classé cette L1 en vœu 1, puis ceux qui l'ont classé en vœu 2...

Si la capacité d'accueil en PACES est atteinte à l'issue des phases d'admission, la procédure complémentaire ne sera pas ouverte.



### Numerus clausus 2010 : 421 places

médecine : 212

pharmacie : 82

odontologie : 30

masso-kinésithérapie : 70

sage-femme : 27

Pour 2011, ces chiffres varieront peu sauf pour kiné avec 80 places

### Paroles d'enseignant de la fac de médecine

«Statistiquement, les étudiants «primants» réussissent aussi bien que les doublants, il est illusoire de penser avoir des chances supplémentaires en doublant.

Il faut compter 5 à 7 heures de travail personnel par jour et tout se joue dans les capacités d'adaptation les premières semaines.

«Les forts en math ne sont pas le profil», les maths comptent pour 4% dans les premiers examens. La chimie et la biophysique sont des disciplines beaucoup plus importantes».

## Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) : le bilan à mi-parcours

L'année 2010-2011 est marquée par une vaste réforme des études de santé.

### Première étape de ces changements :

La première année de santé est devenue commune pour les étudiants de médecine/kiné, pharmacie, odontologie et sage-femme. Elle débouche sur quatre concours distincts.

### Deuxième étape :

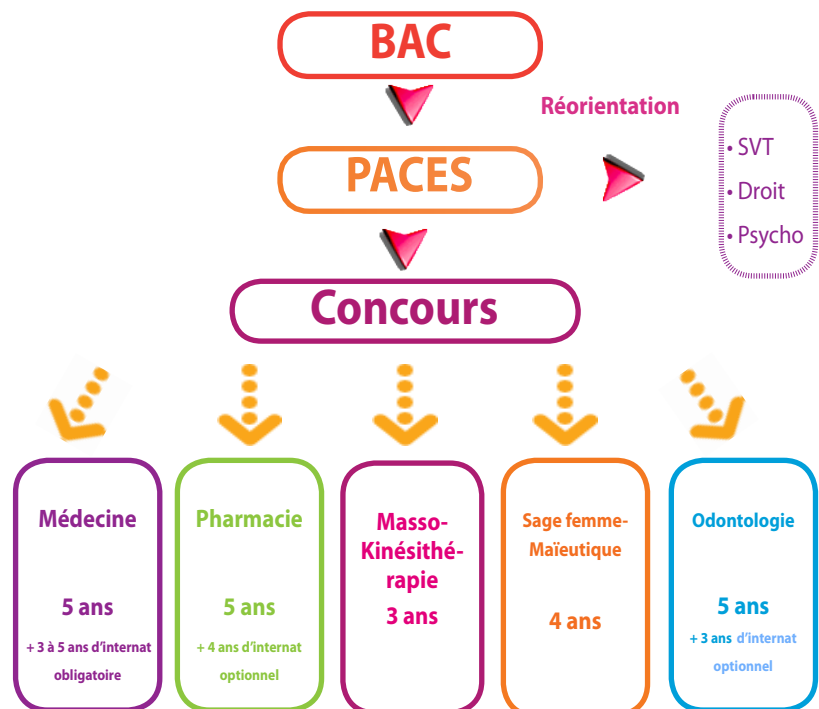
A la fin du 1er semestre, les étudiants passent la première partie du concours. Les moins bien placés pourront être réorientés : on sait qu'au delà du rang 1000, les étudiants n'ont presque aucune chance de réussir le concours. Il leur est conseillé de s'inscrire dans une autre filière (sciences, droit, économie, lettres, psychologie...) fin janvier afin de commencer un deuxième semestre dans un autre établissement et ne pas perdre une année entière.

Les premiers effets constatés à la rentrée 2010 :

- 1 456 étudiants se sont inscrits, soit plus que les effectifs de médecine et pharmacie réunis de «l'ancienne formule». Les infrastructures permettent d'accueillir jusqu'à 1 600 étudiants. Les cours en amphi fonctionnent par vidéo transmission.

- l'engouement pour la médecine ne s'est pas démenti : sur 1 400 étudiants inscrits, 1 107 suivent les cours spécifiques médecine/kiné, 213 pharmacie, 213 sage-femme et 197 odontologie.

Bien qu'ils puissent s'inscrire à quatre concours, 78 % choisissent un concours (le concours commun médecine/kiné), 18.8 % deux concours, 2.3 % trois concours et 0.9 % quatre concours.



## CPGE littéraire et LMD : des équivalences de diplômes instituées

Le lycée Carnot est signataire de conventions avec l'UB pour ses classes préparatoires littéraires.

### Les crédits ECTS

Les classes préparatoires sont entrées dans le système européen de l'enseignement supérieur LMD (Licence; Master; Doctorat). Les élèves de CPGE peuvent prétendre à une attestation descriptive de parcours valant 60 ECTS par an et 120 ECTS pour les deux premières années de classe préparatoire.

### Les équivalences avec l'université

Pour bénéficier des possibilités de réorientation, suivre des cours, participer aux examens, valider un diplôme, il faut être inscrit à l'UB.

Pour s'inscrire à l'université, les étudiants de CPGE bénéficient de modalités d'inscription adaptées.

Des équivalences avec les UFR de lettres et philosophie, sciences humaines, langues et communications, droit et sciences politiques, sciences économiques et de gestion à consulter sur :

<http://www.u-bourgogne-formation.fr/Inscriptions.html#trois>

## Insertion professionnelle

% d'étudiants des filières sélectives selon l'origine sociale entre 2006 et 2010

	Agriculteurs, employés, ouvriers	Cadres, professions intellectuelles supérieures
Classes prépa	de 19 % à 18 %	de 51 % à 50 %
Filière santé	de 21 % à 20 %	de 49 % à 51 %
IUT	de 42 % à 34 %	de 22 % à 27 %
STS	de 53 % à 49 %	de 15 % à 17 %

Enquête de l'observatoire national de la vie étudiante 2010 dans la lettre de l'éducation n°691 du 24 janvier 2011.

[www.lalettrededeeducation.fr](http://www.lalettrededeeducation.fr)

## Les étudiants sont moins souvent issus des classes populaires

L'enquête 2010 de l'Observatoire national de la vie étudiante montre que depuis 2006 la proportion des jeunes issus des classes populaires est passée de 35 % à 31 % et celles venant des classes favorisées de 32 % à 36 %.

Cette différence est d'autant plus marquée que les filières sont sélectives. Les enfants de cadres sont majoritaires dans les écoles de management (55%) et représentent 48 % des élèves des écoles d'ingénieurs.

Autres constats de l'enquête :

«l'effet Tanguy» est moins prégnant, 33 % d'étudiants habitent chez leurs parents en 2010 contre 37 % en 2006.

L'université a pris le tournant de la professionnalisation : 7 étudiants de master sur 10 ont effectué un stage. La proportion est toujours forte pour les filières santé, ingénieurs et management ; plus surprenant 51 % d'étudiants de lettres sciences humaines ont effectué un stage.

L'effet boursier : Dans le même temps, le nombre de boursiers en prépa est passé de 24 % à 33 % entre 2006 et 2010.



[www.crous-dijon.fr](http://www.crous-dijon.fr)

## Vie de l'étudiant

### Bourse : un 10<sup>e</sup> mois en 2011

Selon la règle ministérielle, 10 mois de bourse pour 10 mois d'études, les bourses sont versées en 10 mensualités. La mise en place de cette nouvelle mesure est échelonnée sur les rentrées universitaires 2010 et 2011. Le versement est à terme échu.

Conséquence sur le calendrier universitaire, les trois quarts des étudiants de l'uB sont en cours dès le 15 septembre.

## Actualités

### Observatoire de l'étudiant : que deviennent vos élèves ?

Que sont devenus les bacheliers 2010 ?

Près de 9 400 lycéens de l'académie de Dijon ont obtenu un baccalauréat général ou technologique en 2010, 3 400 d'entre eux se sont inscrits en 1<sup>ère</sup> année à l'université de Bourgogne soit 35 % de l'ensemble de ces lycéens.

Quel parcours pour les bacheliers 2008 ?

1 an après, 50 % poursuivent en 2<sup>ème</sup> année avec un taux de passage variant de 78 % en DUT à 48 % en licence, 25 % en pharmacie et 14 % en médecine...

Toutes les informations selon la filière, la série de bac, le sexe, le lycée d'origine sur :

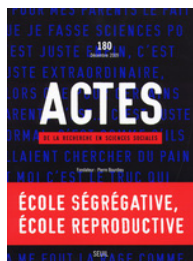
<http://u-bourgogne.fr/ODE/>

## A lire

### Bilan d'un dispositif d'ouverture sociale

Dans la livraison de février 2011 de la revue Sciences Humaines, Marco Oberti, Franck Sanselme et Agathe Voisin (sociologues, respectivement professeur des universités à l'IEP-Paris, chercheur associé au Cesdip et doctorante à l'Observatoire sociologique

du changement) font un bilan du dispositif d'ouverture sociale organisé par Sciences po depuis le début des années 2000. On retrouvera un papier plus complet dans les «Actes de la recherche en sciences sociales n° 180, 2009/5».



La Lettre d'Information de l'ONISEP et du SAIO

Directeur de la publication : Pascal Charvet

Par délégation : Laurent Hugot

Responsable de la publication : Geneviève Cardamone, Onisep

Rédaction : Dominique Perreau, Elisabeth Assailly, Anne Barnabé, Laurent Hugot, Guillaume Lion, Marie-Pierre Martin, Claude Valtat

PAO : Julie Clément

Diffusion : SAIO



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



rectorat - saio

onisep.fr

